

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute: **CES Centre énergie et santé S.à r.l. en liquidation, Pully**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 19.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **20.02.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Nicole van Singer, liquidatrice, c/o CES Centre énergie et santé S. à r.l., chemin des Osches 73, 1009 Pully
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée par analogie à l'art. 745, al. 3 CO.

Nicole van Singer
1072 Forel (Lavaux)

(00816296)